

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 743

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 14

I. – À l’alinéa 6, supprimer les mots :

« , en application du deuxième alinéa de l’alinéa L. 133-4-2, ».

II. – En conséquence, compléter le même alinéa par les mots :

« , annulées en application du deuxième alinéa de l’article L. 133-4-2 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.